

Inscription WeRide BMX ACADEMY
PRATIQUANT(E)

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : Homme Femme

Date de naissance : / /

Téléphone : _____

Code postal : _____

Mail : _____

PARTICIPE AU: **STAGE**

CLUB

DEBUTANT, indiquez les dates :

Pour le club, merci de nous fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme datant de moins d'un an.

PERFECTIONNEMENT, indiquez les dates :

Entourez le niveau choisi :

Initiation Débutant Perfectionnement

Si le pratiquant est mineur, merci de compléter les champs ci-dessous par un tuteur légal (1er contact en cas de blessure) :

RESPONSABLE LEGAL

Nom : _____

Téléphone : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Autorise _____ à participer aux cours délivrés par un moniteur diplômé du BPJEPS au sein du bikepark WeRide situé 7 impasse Louis Saillant 69120 Vaulx en Velin. Accepte le règlement intérieur et s'oblige à respecter les règles de sécurité liées à la pratique du bmx.

J'ai conscience des risques d'accidents et de blessures inhérents à la pratique du vélo indoor et j'en comprends la portée et les assume sans réserve. En connaissance de cause, je renonce, en qualité de participant, de majeur encadrant, comme de parent ou représentant légal du Participant à tous recours à l'encontre de HDPARKS SAS-WeRide, ses dirigeants et préposés, pour tout dommage direct ou indirect subi ou causé à raison des activités que le Participant réalise sur le site de HDPARKS SAS-WeRide ; je renonce également à toute mise en jeu de la responsabilité de HDPARKS SAS-WeRide en cas de vol, dégradation de mes biens et effets personnels dans l'enceinte de HDPARKS SAS-WeRide.

Le Participant dont j'ai la garde ou moi-même dispose d'une ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE couvrant les risques liés à la pratique des activités sportives, tant en ce qui concerne les dommages causés au Participant qu'aux tiers et aux biens.

Je (le Participant) suis (est) en BON ÉTAT DE SANTÉ et aucune contre-indication médicale ne s'oppose à la pratique d'un sport.

Droit à l'image : nous vous informons que le club se réserve le droit de diffuser des images des pratiquants.

Si toutefois vous ne souhaitez pas que votre image soit diffusée, merci de nous le préciser.

Mode de paiement : chèque / espèces / CB / Virement bancaire / Chèque Vacances / Coupon Sport

SÉCURITÉ & RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles de fonctionnement du Bike Park WeRide exploité par HDParks et il s'applique à toute personne faisant usage du Bike Park en qualité de pratiquant sur le site de WeRide (un « **Pratiquant** ») ainsi qu'à toute autre personne présente dans l'enceinte des locaux de WeRide (un « **Spectateur** »). Les Pratiquants et les Spectateurs sont ci-après dénommés les « **Utilisateurs** ».

REGLES DE BONNE CONDUITE

Tout **Utilisateur** s'engage à :

- Respecter scrupuleusement les directives du personnel encadrant de WeRide et le matériel du parc ;
- Déposer les déchets dans les poubelles ;
- Ne pas utiliser d'instruments de musique ou d'appareils de diffusion sonore en dehors des dispositifs prévus par WeRide ;
- Avoir une tenue appropriée et un comportement décent ;
- Ne pas fumer ni consommer d'alcool dans les locaux de WeRide à l'exception des boissons vendues par WeRide ;
- Ne pas introduire dans les locaux d'animaux, d'appareils et instruments susceptibles de perturber les Pratiquants ou de mettre la sécurité des Utilisateurs et du personnel de WeRide en péril (drones, enceintes bluetooth,...).

Les **Spectateurs** s'engagent à :

- Assurer la surveillance des mineurs Pratiquants de moins de 12 ans qui ne seraient pas déjà sous la surveillance du personnel encadrant de WeRide;
- Demeurer dans les espaces qui leur sont réservés et à ne pas s'introduire sur les zones réservées aux Pratiquants ;
- Ne pas distraire les pratiquants en cours de pratique.

Les **Pratiquants** s'engagent à :

- **Porter en permanence un casque** ;
- **Ne pas surestimer** leurs capacités et signaler toute pathologie particulière;
- **Ne pratiquer que** dans les espaces prévus à cet effet ;
- **Ne pas stationner** en milieu de parcours mais uniquement dans les espaces dédiés ;
- **Retirer** bijoux, colliers, gourmettes téléphones, stylos ... qui peuvent blesser
- **Être prudents** et conscients de leur propre sécurité et celle des autres Pratiquants, du personnel de WeRide et des Spectateurs ; respecter les priorités ; Ne pas rouler à contresens ni tenter de bousculer d'autres pratiquants ;
- **Respecter** et prendre soin du matériel mis à leur disposition par WeRide ; utiliser un vélo en excellent état de fonctionnement. **L'utilisation d'un vélo sans frein engage la seule et entière responsabilité de son utilisateur** ;
- **Signaler** sans délai au personnel de WeRide, tout comportement d'un Pratiquant qui serait contraire aux dispositions du présent Règlement Intérieur, ainsi que tout dysfonctionnement du matériel mis à leur disposition.

WeRide se réserve discrétionnairement le droit d'exclure de façon temporaire ou définitive, tout Utilisateur dont l'intention ou le comportement n'est pas conforme au présent Règlement Intérieur.

ASSURANCE – VOLS

WeRide est assuré pour les conséquences de l'activité proposée auprès d'AXA FRANCE IARD.

Des casiers sont mis à dispositions des Pratiquants afin de leur permettre d'y déposer leurs effets personnels. WeRide ne sera cependant pas responsable des effets personnels des Utilisateurs et en particulier des vols, détériorations ou disparitions des espèces, biens et objets de valeurs qui par précaution ne doivent pas être introduits sur site. De même, nous pouvons garder sur place le vélo de nos clients, mais nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou détérioration.